

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 MAI 2012

*Le 4 mai 2012 : convocation des Membres du Conseil Municipal pour le jeudi
10 mai 2012 à 20 h 30.*

*L'an deux mil douze, le 10 mai à 20 h 30, le Conseil Municipal de VILLERS
ALLERAND, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Daniel
LAGAIN, Maire.*

☞ Etaient présents : Daniel LAGAIN, Maire, Didier De AMORIN, Didier DUMARGNE, Bernard JACQUINET, Anne FATOUX, Françoise PARANT, Olivier BAN, Jean-Marie CHAPPELLET, Jean-Pierre COCQUELET, Murielle DUMARGNE, Dominique PATEIRON, Timothée STROEBEL.

Absents excusés :

Madame Catherine CORDIER ayant donné pouvoir à Anne FATOUX
Monsieur Hubert FOURNET ayant donné pouvoir à Bernard JACQUINET
Monsieur Wily DUBOS

A été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance : Murielle DUMARGNE

Monsieur LAGAIN ouvre la séance. Aucune correction ou modification n'étant souhaitée, il demande aux membres du Conseil Municipal de signer le procès-verbal du Conseil Municipal du 10 Avril 2012. Le Procès Verbal est signé à l'unanimité par tous les membres.

Une délibération a été oubliée dans l'ordre du jour, elle concerne l'augmentation des 30% à construire. Cette loi prévoit la consultation du public. Préalablement à cette consultation nous devons en délibérer. Le Maire propose la modification de l'ordre du jour en acceptant d'ajouter cette délibération.

La modification est acceptée à l'unanimité

☞ ORDRE DU JOUR :

• **Délibérations** :

- 19/2012 : Délégation au Maire de se porter partie civile concernant l'affaire du parquet 10000004545 et mandatant le cabinet Devarenne pour le suivi de la procédure.
- 20/2012 : Travaux de gravillonnage rue de la ferme et route de Montbré
- 21/2012 : Travaux d'installation de gouttière sur le bâtiment de la Mairie.

23/2012 : Taxe sur les habitations inoccupées

Il faut savoir que les propriétaires de locaux inoccupés peuvent demander l'exonération des taxes. Cette décision est laissée à la discrétion des communes.

Le Maire propose comme nous l'avons fait pour les constructions aux nouvelles normes de ne pas exonérer les locaux inoccupés.

Un débat s'instaure. Les conseillers considérant ne pas avoir suffisamment de précisions pour pouvoir prendre leur décision, ils suggèrent de reporter le vote.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

24/2012 : Loyer de la chasse

Il s'agit de l'augmentation qui prendra effet à la prochaine saison. Comme l'an passé et comme convenu avec la société de chasse, nous proposons une augmentation de 100€ qui représente une augmentation de 1.6%.

Le prochain loyer de chasse à 6 100€ est soumis au vote.

Il est donc procédé au vote à mains levées

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 14

ACCEPTE A L'UNANIMITE

25/2012 : Délibération concernant l'augmentation des 30% à construire

Ce projet de loi permettrait de construire 30% de surface supplémentaire sur un même terrain. Les communes doivent délibérer si elles ne souhaitent pas que cette loi soit appliquée.

Au préalable, une enquête publique doit être ouverte sur une durée d'1 mois, le Conseil doit délibérer sur cette consultation du public.

Le vote de la consultation est soumis au vote

Il est donc procédé au vote à mains levées

CONTRE : 0 ABSTENTION : 1 POUR : 13

ACCEPTE A LA MAJORITE

Sujets Divers :

1/ Positionnement du Conseil Municipal pour proposition de la SAFER concernant la vente de la parcelle « La Crayère »

Comme il se doit dans le cadre d'adjudication de vente de terre à vigne, la SAFER a un droit de préemption. Nous avons rencontré ses représentants le 16 Avril pour échanger sur leur proposition qui est bien en-deçà du prix attendu (maximum 800 000€/ha). Ils devaient nous soumettre leur proposition avant la fin Avril, à ce jour nous n'avons toujours rien reçu. La SAFER a 2 mois pour se positionner, la date limite est donc le 4 juin 2012.

2/ Bilan des commissions

- Communication/Cellule de crise :

L'ensemble des conseillers félicitent Murielle Dumargne, Catherine Cordier et Gaëlle Floch, pour la qualité du bulletin N° 6 et remercie Madame Jeanne Caruel et Messieurs Michel Dumargne et Jean Pascal Caruel, pour en avoir assuré la distribution dans les boîtes à lettres des habitants ce jour même.

Le Maire expose néanmoins les difficultés rencontrées par le Comité de rédaction. Il rappelle que les modifications qui interviennent après la mise en page, ont des impacts en termes de coûts et de délai de parution.

Dorénavant les articles seront validés sur Word par les rédacteurs ou commissions selon le sommaire proposé. Tout article non validé avant la date fixé par la commission sera repoussé au bulletin suivant. Ces règles sont nécessaires pour faciliter le travail de ce Comité de Rédaction.

- Urbanisme :

Pas de commentaire complémentaire par rapport à ce qui a été exposé dans la délibération des travaux 20/2012.

- Gestion :

La Commission de gestion mentionne, suite au débat sur la vente de la Crayère, que celle-ci est indispensable pour le possible financement de nouveaux projets.

Le Maire charge la Commission de procéder à des projections de coût de personnel supplémentaire afin de répondre à des besoins liés à la situation actuelle des employés et à la projection de changement dans le courant de l'année 2013.

- Culture :

Françoise Parant expose l'ensemble des festivités prévues cadrées dans le bulletin N°6. Elle indique par ailleurs, l'organisation d'une visite de la station d'épuration le 9 juin 2012. La communication concernant cette visite se fera à travers un article dans le quotidien. Elle rappelle que la Régie permettant la gestion du concert de Jean-Claude Borelly sera constituée pour le concert.

- Patrimoine :

Le Maire demande le compte rendu de la dernière réunion toujours en attente.

Un état des lieux, recensement du Cimetière a été commencé par Catherine Cordier et Jean Marie Chappellet. Le bilan sera disponible dans environ 2 mois.

Le Maire remet à Jean Marie Chappellet une documentation reçue sur les Columbariums, ceci étant un sujet en étude.

- C.C.A.S

- Rien de nouveau depuis la dernière réunion de conseil et le vote du budget. Anne Fatoux indique une opération portes ouvertes du pavillon Montchenot à la résidence Orpéa le 15 Mai de 9 à 19h.

Rien de nouveau par rapport à la dernière réunion de budget.

Anne Fatoux indique une opération portes ouvertes d'Orpéa le 15 Mai de 9 à 19h.

-Projet Salle des fêtes

Lors des dernières réunions avec le prestataire, il a clairement été recadré le budget fixé.

Il existe deux approches de constructions, un bâtiment Industriel ou un bâtiment traditionnel. En fonction des coûts, délais, surfaces, la dernière réunion optait sur une orientation industrielle. L'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage doit présenter un projet plus abouti avec le détail des postes souhaités.

Olivier Ban propose l'élaboration d'un questionnaire permettant de recueillir les attentes de la population.

Avant tous travaux, il est incontournable de procéder à des études de terrains.

Le Maire souhaite fixer rapidement une rencontre avec le Cabinet Consultant pour finalisation de l'approche.

3/Ouverture au public du jardin de la Mairie

L'ensemble du Conseil est favorable à cette approche, en mentionnant que ce parc devra rester un parc d'agrément, sans duplication du parc de loisir déjà existant en bas des « Tennis ».

Le Maire fait remarquer que dans l'hypothèse de l'ouverture du jardin, il est indispensable de sécuriser l'accès à la terrasse de la Mairie, et s'engage à faire les études nécessaires pour proposition lors d'un prochain Conseil.

4/ Nouvelle Intercommunalité.

Dans le cadre du prochain projet d'intercommunalité, le Maire expose les débats de la réunion de la veille qui ont traités de l'approche des collectes de déchets, du traitement des eaux usées et des eaux pluviales.

Le Conseil souhaite que l'ensemble des points intercommunalités actuelles et avancement du projet de la future intercommunalité fasse l'objet d'un point précis dans le prochain bulletin. Le Maire s'engage à répondre à cette attente.

Personne ne souhaitant plus prendre la parole, la séance est levée à 23 heures.